

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 229-2019

Type d'intervention: Interpellation

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2019.RRGR.277

Déposée le: 04.09.2019

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Kohler (Meiringen, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non

Urgence accordée:

N° d'ACE: du

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –



Le trafic s'intensifie sur les cols alpins

D'après les informations concernant la fréquentation des routes cantonales que l'on trouve sur le Géoportail du canton de Berne, le col du Susten voit passer 1000 véhicules motorisés par jour et celui du Grimsel, entre 3000 et 4000. Ces chiffres se fondent sur le comptage automatique de la circulation routière, qui est effectué en Suisse pendant la période d'ouverture des routes fermées l'hiver. L'évolution du trafic n'est pas visible sur les cartes existantes.

Les personnes qui habitent aux abords des routes des cols ont l'impression que le trafic augmente d'année en année. Et ce pour toutes les catégories de véhicules. Il y a plus de motos et d'automobiles – roulant souvent de façon groupée, avec des voitures de course ou de collection – mais aussi plus de mobilité douce. Au point qu'en fin de semaine, il est même difficile de traverser la route. La situation devient intolérable et dangereuse, en particulier les week-ends.

Les contrôles réguliers de la police n'empêchent pas nombre d'usagers et d'usagères de la route de dépasser les limitations de vitesse. Les routes des cols sont trop souvent prises pour des pistes de circuit automobile. Les contrôles réalisés montrent que plus de dix pour cent des usagers et usagères roulent régulièrement en excès de vitesse. En 2018, une moto a été flashée à 186 kilomètres à l'heure à l'extérieur des localités, et ce n'était pas un cas isolé. Cela donne également lieu à des accidents. De l'ouverture du col, au début de l'été, à sa fermeture, à la fin de

l'automne, on assiste à un ballet régulier d'ambulances et d'hélicoptères venus prêter secours aux victimes de la route. Comme on peut le constater sur la [carte des accidents de la route du Géoportail de la Confédération](#), ces accidents impliquent très fréquemment des motos. Compte tenu du comportement de certains usagers et usagères, c'est un miracle qu'il n'y ait pas plus d'accidents.

Malheureusement, l'intensification du trafic n'a pas apporté une plus-value à la région – au contraire. Plus d'un hôtel et d'un restaurant le long des routes de cols ont dû fermer ces dernières années. Il ne reste donc pas grand-chose à la région, à part des nuisances sonores et une pollution de l'air croissantes.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif a-t-il les chiffres actuels permettant de mesurer l'évolution, au cours des dix dernières années, de l'intensité du trafic sur les routes des cols du Grimsel et du Susten ? Si oui, que disent-ils ?
2. Le Conseil-exécutif partage-t-il l'avis, peut-être subjectif, que le trafic s'est intensifié, en particulier pour ce qui est du trafic de loisirs, et voit-il des solutions pour en limiter les effets néfastes (accidents, émissions) ?
3. D'après le Conseil-exécutif, quelle valeur ajoutée le trafic routier apporte-t-il à la région, et dans quelle proportion contrebalance-t-elle les désagréments causés ?

Destinataire

- Grand Conseil